



SAFER de Bourgogne Franche-Comté
Monsieur Jean-Luc DESBROSSES
11, rue François Mitterrand
21850 SAINT APOLLINAIRE

Paris, le 22 avril 2014

LETTRE OUVERTE

Objet : Domaine des Douages à Chantenay Saint Imbert (Nièvre)

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 6 mai prochain, à la barre du TGI de Nevers, un domaine de 90 hectares situé sur la commune de Chantenay Saint Imbert (58240) sera mis en vente.

Vous n'ignorez pas que sur ce domaine et depuis 14 ans, vivent Madame Dominique Mauer et son fils, qui s'occupent seuls mais avec notre soutien matériel, d'environ 750 ovins.

Depuis que nous avons appris en fin d'année dernière, que Madame Mauer était susceptible d'être expulsée, nous avons cherché le moyen d'assurer le devenir de ses animaux. La réunion qui s'est tenue à ce sujet à la DDCSPP de la Nièvre le 7 janvier 2014, a clairement démontré que seule l'acquisition du Domaine des Douages permettrait d'éviter l'abattage ou l'euthanasie d'une grande partie des animaux.

C'est dans ce but que le Président de la Fondation « Pour une Terre humaine » entend se porter acquéreur du domaine, le 6 mai prochain au TGI de Nevers.

Pour autant, le devenir des animaux présents sur ce domaine n'est nullement assuré puisque nous avons appris que votre SAFER avait l'intention de se substituer à l'adjudicataire.

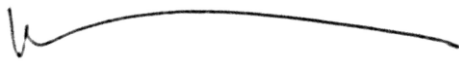
Dans un tel cas, nos efforts pour sauvegarder la vie des animaux présents sur le domaine seraient voués à l'échec et la SAFER de Bourgogne Franche-Comté deviendrait seule responsable des conséquences de l'expulsion de Madame Mauer et de ses animaux.

.../...

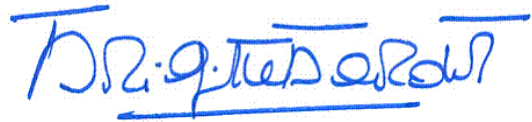
Il est bien évident que les ONG signataires de la présente ne manqueraient pas de rendre publique votre décision d'expulsion et de mise à mort programmée des animaux. Une décision qui apparaîtrait injuste et anachronique chez la majorité de nos concitoyens, au lendemain du vote par l'Assemblée nationale d'une nouvelle définition des animaux, « êtres vivants doués de sensibilité » (article 515-14 du code civil).

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre bienveillante intervention afin que le remarquable travail de Madame Mauer puisse se poursuivre, avec la collaboration et l'aide de nos organisations respectives.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



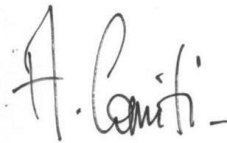
Jean-Louis Gueydon de Dives
Président de la Fondation pour une Terre Humaine



Brigitte Bardot
Présidente de la Fondation Brigitte Bardot



Réha Hutin
Présidente de la Fondation 30 millions d'amis



Antoine Comiti
Président de L214



Dr Jean-Pierre Kieffer
Président de l'OABA

Copies :

- **Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne**
- **Madame la Préfète de la Nièvre**
- **Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne**
- **Monsieur le Directeur de la DRAFF de Bourgogne**